

Malgré l'occupation française, le grand bailli de Vianden continua à y exercer de 1702 à 1713 une quasi autorité au nom du prince d'Orange. (70)

Comme Guillaume mourut en 1702 sans laisser d'hoirs, ses biens du continent allèrent à un descendant direct de Jean le Vieil, frère du Taciturne :

JEAN-GUILLAUME-FRISON

de la maison Nassau-*Dillenbourg-Dietz*, né en 1687, arrière petit-fils d'ERNEST-CASIMIR de qui nous venons de parler.

Par le nouvel abolissement du stadthoudérat — 5 des Etats hollandais ne voulurent pas de « l'étranger » — Jean Guillaume Frison en fut réduit au gouvernement des 2 provinces de Frise et de Groningue à la tête desquelles s'étaient trouvés ses ascendants. Avant de se noyer accidentellement en 1711, il dut voir le parlement de Paris mettre fin au conflit de succession d'Orange en attribuant la principauté en dominium utile au prince de Conti, tout en déboutant un autre prétendant, le roi de Prusse Frédéric Guillaume I^{er}, de qui, comme nous l'avons vu, la mère était la tante de feu Guillaume III. Guillaume Frison maintint le titre de prince d'Orange qui, depuis, fut porté par tous les stadhouders héréditaires des Pays-Bas et, après la constitution de ceux-ci en royaumes par les princes héritiers. Par le traité d'Utrecht (11. 4. 1713) la principauté d'Orange fut définitivement incorporée à la France, les Pays-Bas et le Luxembourg allant à l'Autriche. Jusqu'à l'occupation de notre pays par les troupes autrichiennes, les murs des nouvelles casernes de la forteresse de Luxembourg retentirent de nouveau (de 1713 à 1715) des voix d'une garnison hollandaise.

On date de 1715 (Traité d'Anvers dit de la Barrière) le point de départ de l'époque pendant laquelle les Provinces Unies réussirent à faire des provinces belgiques leurs « vassales ». La conséquence logique de cet état de choses matériel fut l'accentuation de la séparation morale et intellectuelle entre les deux parties des anciens Pays-Bas espagnols. Tout souvenir du combat mené ensemble contre l'ennemi espagnol semblant être oublié, il se forma entre les parties septentrionale et méridionale un antagonisme que seuls un ennemi commun (la France républicaine) et l'ascendant personnel du prince d'Orange (futur roi Guillaume II) purent sinon effacer du moins tenir en veilleuse. Descendants directs de J. G. Frison, nos rois grands-ducs héritèrent d'une mentalité que nous ne saurions assez mettre en épingle pour mieux comprendre leur comportement. A ces fins nous intercalerons ici la brillante interprétation que donna un éminent historien belge de la mentalité spécifiquement hollandaise telle qu'elle se développa à partir de l'époque de Guillaume le Taciturne : « Cette Hollande si altière va, en peu d'années, acquérir une situation prodi-